

MODULE Savoir produire et transformer en apiculture (FOAD).**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CFPPA VENOIRS
Cfppa CONTACT
05.49.43.95.33
cfppa.venours@educagri.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)**Sélection :**

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

être âgé de 18 ans minimum

Prérequis pédagogiques :

utilisation des outils de bureautiques (word, excel...) expérience ouverture d'une ruche et avoir échangé sur le métier avec plusieurs apiculteurs professionnels connaissance de base sur la composition d'une ruche

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

MODULE Savoir produire et transformer en apiculture (FOAD). Objectif pédagogique : Acquérir les capacités pour devenir apiculteur professionnel

Contenu et modalités d'organisation

Le BP REA (Brevet Professionnel - Responsable d'Entreprise Agricole) est composé de 7 blocs de compétences ou UC (Unités Capitalisables). Chaque Unité Capitalisable (UC) du BPREA peut être validée sur une durée maximale de 5 ans. Une fois acquise, elle est définitivement acquise et reste valable à vie. Chaque UC ou module peut s'acheter individuellement. Contenu pédagogique UC 3 - UC 6 - UC 7 : - UC 3: conduire la production en apiculture Contenus abordés : Biologie de l'abeille et cycle de la colonie Conduite des ruches selon les saisons Surveillance sanitaire (varroa, loques, autres maladies) Gestion du cheptel et des ressources mellifères Organisation du rucher (implantation, matériel, sécurité) Réalisation des visites de contrôle et suivi de production Planification du travail apicole annuel - UC 6 : Transformer le miel et autres produits de la ruche Contenus abordés : Récolte, extraction et maturation du miel Mise en pot, conditionnement et étiquetage Hygiène et sécurité alimentaire (HACCP, traçabilité) Valorisation de la cire, du pollen, de la propolis Initiation à la transformation artisanale (ex : pains d'épices, bougies...) Stockage et conservation des produits finis Respect de la réglementation en vigueur (DGCCRF, emballages, mentions légales) - UC 7 : Elever des reines en apiculture et multiplier le cheptel d'abeilles Contenus abordés : Intérêts de l'élevage de reines : renouvellement, sélection, autonomie Méthodes de multiplication : division de colonies, greffage, nucléis Suivi et introduction des reines Critères de sélection des souches (résistance, comportement, productivité) Organisation d'un élevage en lien avec le calendrier apicole Gestion des risques sanitaires pendant l'élevage

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte****Validation(s) Visée(s)****BP option responsable d'entreprise agricole - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**
 Éligible au CPF
Et après ?**Suite de parcours****S'installer en tant que responsable d'une entreprise apicole****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00252988	du 03/01/2022 au 23/09/2022	Rouillé (86)	CFPPA VENOIRS			
00345167	du 02/01/2023 au 30/09/2023	Rouillé (86)	CFPPA VENOIRS			
00607795	du 22/01/2026 au 24/09/2026	Rouillé (86)	CFPPA VENOIRS			